

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 46 (1908)  
**Heft:** 47

**Artikel:** A ceux qui saluent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205474>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rine et dont on attribue la création aux comtes de Gruyère.

Sous la domination bernoise, l'état de nos routes demeura longtemps lamentable. « De très mauvais chemins, étroits, encaissés, montueux, étaient les seules voies d'un village à l'autre, écrit M. Ch. Pasche dans son *Essai historique sur la contrée d'Oron*. Il existait très peu de ponts, la plupart des cours d'eau se traversaient à gué par les attelages. Une passerelle en bois, souvent une simple planche ou poutre, servait aux piétons.

» Dans ces conditions-là, les transports à char devaient nécessairement être difficiles; mais on en avait peu à faire; le commerce était nul, les récoltes n'étaient pas considérables; le bétail parcourait la campagne pendant toute la bonne saison, mangeant sur place le plus possible. Quant aux voyages, ils étaient rares et s'effectuaient à pied ou à cheval. Le paysan se rendait au marché avec un petit sac de blé en croupe.

» Lorsque des personnages éminents, l'abbé de Saint-Maurice ou autres, annonçaient leur visite, ou à l'arrivée des bagages du seigneur bailli, les communiers étaient convoqués en corvées pour réparer les chemins et veiller à ce que le passage s'effectuât sans danger. En 1774, entre Corcelles-le-Jorat et Ropraz, le bourgmestre de Lausanne faillit perdre la vie, son cabriolet s'étant brisé à la descente d'un casse-cou.

» Ce fut seulement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que le gouvernement bernois se préoccupa d'un meilleur entretien des chemins. Une ordonnance du 10 mars 1691 institua deux fonctionnaires supérieurs appelés « grands voyeurs et surintendants des chemins royaux et publics dans tout le Pays romand. » Les chemins royaux devaient avoir une largeur de 18 pieds, « là où il sera faisable », et aux autres lieux des « recoings », c'est-à-dire des endroits plus larges pour la rencontre des voitures. Les chemins de Genève à Saint-Maurice, de Lausanne à Morat et à Yverdon, de Morges à Echallens, Donneloye et Payerne, ce dernier appelé le « Chemin des Mulets », étaient spécialement recommandés.

» Les autres chemins communs devaient avoir une largeur de 12 pieds, afin qu'ils puissent être utilisés tant par chariots, mulets, chevaux, qu'autrement, sans danger ni inconvénient.

Une série d'ordonnances du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle prescrivirent la largeur à fixer aux passerelles à piétons sur les eaux et fossés, imposèrent des mesures pour le déblaiement des neiges et limitèrent la charge permise sur les voitures portant des futailles ou des matériaux de construction.

C'est à cette même époque que LL. EE. entreprirent la construction de quelques routes dans le Pays de Vaud, notamment de celles qui mettaient en communication avec Berne les vignobles des bords du Léman. La grande route de Genève à Berne, à l'imitation des voies romaines, fut dotée de pierres milliaires, espacées d'une lieue bernoise (5278 mètres).

Un certain nombre de ponts dataient de cette période, entre autres ceux sur la Broye, à Palézieux, à Châtillens, à Bressonnaz, Moudon, Lucens, Pont-Neuf sous Corcelles, et à Salavaux. Tous ces ponts étaient en pierre de taille. La plupart ont été reconstruits dès lors.

Les routes d'Yverdon à Moudon, de Moudon à Vevey, d'Oron à Essertes, commencées sous le régime bernois, ont été terminées par l'Etat de Vaud.

« Il existe dans les archives des Travaux publics, dit le *Mémorial* déjà cité, une carte générale de la route de Genève à Zurich, par Lausanne, Berne et l'Argovie, sur laquelle sont figurés non seulement tous les objets intéressants de l'itinéraire, comme les villes et villages, les ponts, les pierres milliaires, mais encore tous les gibets qui, à l'entrée de chaque lieu important, venaient signaler la sévérité de

la justice bernoise. Combien de bonnes écoles publiques n'eussent-elles pas produit un meilleur résultat ! »

Cette judicieuse réflexion, si nos anciens seigneurs et maîtres l'avaient faite sitôt après la conquête du Pays de Vaud, leurs routes y eussent gagné en sûreté; seulement il est bien probable qu'elles ne seraient pas demeurées en leur possession jusqu'en 1798: un peuple éclairé supporte moins aisément le joug qu'une masse ignare.

Selon une chronique, Ransy, ambassadeur de France, se rendant à Soleure en 1536, ne voulut quitter Lausanne et se risquer à franchir le Jorat que lorsqu'on lui eût donné une escorte de vingt-quatre hommes. Deux siècles plus tard, les « garçons » du Jorat continuaient de rançonner les voyageurs, quand ils ne les exterminaient pas à coups de « dordons ». Il s'en trouva un cependant qui fit exception à la règle. C'était, dit le doyen Bridel, un paysan qui, au temps de l'émigration, avait servi de guide, de Montpreveyres à Echallens, à un Français qui était de riches bijoux et lui faisait porter une lourde valise. En traversant avec ce voyageur la grande forêt du Jorat d'Echallens, le paysan avait été plusieurs fois sur le point de le dépouiller, ainsi qu'il le racontait lui-même: *ma, ajoutait-il en se frappant du poing la poitrine, ma la concheince, l'é sta diable de concience que m'a fé manqué ci bon coup!*

**Acrobate.** — Un personnage qui n'a jamais pu prendre sur lui de se laver les mains, dînait l'autre jour au restaurant.

Le garçon, qui remarqua immédiatement la chose, dit à demi-voix à son camarade :

— C'est curieux, à voir les mains de ce monsieur, on dirait qu'il n'est pas venu ici sur ses pieds.

#### ONNA FENNA QUE L'A SA TITA

**Q**UINNA fenna à tsecagne que la Méry à Guetse. Clli Guetse vayai dau payi avoué, cré tonneau! L'étai la Méry que portave lè tsausse et pu faillià que tot aulle, quemet l'einteindà. Cein que l'avai à la tita, ne l'avai pas davau dâi rognon. Et pu adî à contrarèhî, jamé d'accord por rein. Onna mîma que la fenna à Djan que s'étai nêya dein lo rio et qu'on l'avai retrovâie na pas on bocon davau de la pllièce iô s'étai fotyà à l'iguie, ma... ein amont, rein que po contrarèhî. La Méry à Guetse étai onna feinta mîma. Accutade vâi cein que l'a fé et vo mè dera se n'avai pas sa tita.

On iâdzo que remessive lo galatas, quemet a-te fé, diabe la breque que ie sè, mâ, tot cein que pu vo dera, l'è que, quand l'ire ào coutset, l'è tsesâite tot d'on coup... ra pa ta pon, pa ta pon, crâ... avau lè z'ègra, tant qu'ào fin bas, la tita la première. La vesena que l'out clli tredon sè met à corre po vère que l'ai avai, iô l'è que traôve la poutra Méry étaisse que bas, que fasâi ne on signo ne on autro. S'étai rontya la rita ein décheindeint lè z'ègrâ à clli novalla mouâda et étai tota râida. Ma fâi; la vesena l'eut biau bramâ et fère dau trafi, la Méry à Guetse ne desâi rein. Lè z'autre vesene arrevant assein, dâi vesin, mîmameint Guetse li-mîmo que l'ècosâi on bocon de sâlla po fère dâi lin po lietta sa messon. Et tot clli mondo sè met à bouèlâ lo pllie fet que pouâvant: « Méry! Méry! n'ou-to pas? » Guetse, li, fasâi: « Ma tsaravouâ! se s'è pas fotyà avau ora rein que po que sêto eimbêta po lè messon. » Lè z'ein bramâvant tî: « Méry! Méry! i-to morta? »

Et Guetse repond dinse:

— Morta! morta! bin su que l'è morta, ma rein que por mè contrarèhî, ne vâ pas voliâi que sâi-de: l'a onna tant pota tita.

MARC A LOUIS.

#### DE LA GRAND' VILLE

« Pour répondre à un désir qui nous a été souvent exprimé et auquel nous n'avions encore pu satisfaire, et pour cause — nous ne savions où la trouver — nous publions aujourd'hui la lettre qu'une jeune paysanne, en service à Paris, écrit à ses parents pour leur annoncer sa bonne arrivée dans la grand'ville. Le texte de cette lettre nous est soudain communiqué par un de nos lecteurs, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Cette lettre, certes, est bien connue; nombre de personnes l'ont déjà lue, sans doute, quelque part, mais bien peu en possèdent le texte. Si donc cela peut leur faire plaisir, le voici :

\*

Chairs Parans,

**J**E suis arrivé à Paris Samedi soi et quan j'ai demandé la place où j'allais tout le monde me disai d'aller au Carousel, mai je né pas voulu alé mamusé avec dé gen que je ne conaïcè pas; Enfin j'ai entré dans un onibus donc que l'onibusic conaïcè mon mètre, y avai bôcou d'monde dans la rue je pense que cété un jour de la foir j'peu pas bien vous dire si cé bô Paris pasque la oteur dé mèsons empaiche de voir la villes, tou ce que je sai, c'est qu'elle fest pa batti à la campagne je suis bien dans ma plas gé un bois d'li tout en fair et une paliasse qu'ils appelle un matelô avec des crains hannimals Môsieu et Madam son bon pour moi y son pas flaires Môsieur surtout sa ne lui fai pas plus de m'embrasé que sa fame, l'aut servente qu'y est avec moi m'a di que si y continué qui falé lui égraigné la frimous vous me diré votre avise pour quant a ce quiest de ça, J'ai vu la tante Ernestine elle veut vous envoyer une oie avec ces salutations qui pèse six livres et demi il faudra auter les plum pour la cuir et py maitre dedan des chatagne fendu des saucis à griller et des morceau d'foi et la moitié d'une chiène dognons. — Je suis en très bonne santai j'ai rien d'ot nouveau à vous apprendre saâ qu'un home s'est pendu hier dans la rue je désire que la presente vous trouve de même et je sui toujours vot fille

VOT JEANNETTE.

#### A CEUX QUI SALUENT

**A**CEUX qui saluent! disons-nous, car il est beaucoup de personnes, de la bonne société notamment, qui croient pouvoir s'affranchir de cet élémentaire devoir de politesse.

Voici les différentes formules de salut usitées sur notre planète :

En Orient, les formules de salutations respirent le parfum d'une simplicité primitive :

L'Arabe dit : « Puisse la matinée être belle ! »

« Que Dieu l'accorde ses faveurs ! » dit l'Ottoman avec gravité.

Le Persan, verbeux, prononce une salutation dans le genre que voici : « Puisse ton ombre ne jamais diminuer. »

Les Egyptiens ont aussi une salutation en rapport avec leur climat brûlant : « Comment va la transpiration ? Transpirez-vous salutairement ? »

Le Chinois gastronome adresse les mots suivants à ceux qu'il rencontre de bon matin : « Avez-vous mangé votre riz?... Votre estomac fonctionne-t-il bien?... Est-il en bon ordre ? »

Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie : « Réjouis-toi ! » se disaient-ils.

Les Grecs modernes, devenus positifs et gens de négoce avant tout, se saluent en disant : « Que fais-tu ? » c'est-à-dire : « Comment vont les affaires ? Les huiles se vendent-elles ? Les raisins, les figues et le miel sont-ils abondants ? »

Les Romains primitifs, ce peuple vaillant, sobre, propre aux exercices du corps, se saluaient : *Vale! Salve!* c'est-à-dire : Sois en bonne santé, sois fort !

Les Romains de la décadence se saluaient d'une façon efféminée : ils se traitaient en s'abordant : *Dulcissime rerum!* — O le plus doux des objets !

Les Italiens du Nord se disaient jadis : Santé et gain.

On disait jadis à Naples : Croissez en sainteté ! Aujourd'hui, on dit en Italie : Comment êtes-vous ?

En Espagne : Comment la passez-vous ?

En France : Comment vous portez-vous ?

La salutation ordinaire de l'Allemand se donne souvent à la troisième personne : Comment cela va-t-il ? ou : Comment allez-vous ?

Le Hollandais, éminemment commerçant et navigateur, salue : Comment voyagez-vous ?

Le Suédois : Comment pouvez-vous ? c'est-à-dire : êtes-vous dispos et vigoureux ?

— Comment vivez-vous ? dit l'Ecossois hospitalier.

Le Russe salue laconiquement par : Soyez bien.

Enfin, l'humoristique Anglais dit : Comment faites-vous ? ou : Comment êtes-vous ?

### Glanures.

Nous recevons la lettre que voici :

Au *Conteur vaudois*,

Aux glanures que j'ai eu le plaisir de lire dans le *Conteur* de samedi dernier, vous pourriez aussi ajouter la suivante, qui nous a été apprise par M. Alfred Cérésolle, alors que nous étions ses écoliers :

*Jésus logea chez Zachée,*

phrase tirée du Nouveau-Testament.

La prononcer rapidement trois fois de suite, sans accroc !

Bien à vous,

*Un lecteur fidèle.*

### LES « QUI » ET LES « QUE »

LES « qui » et les « que » sont le cauchemar de beaucoup d'écrivains. Rien, en effet, ne rend un écrit plus lourd et plus déplaisant est une pénible obsession. La trop grande fréquence des « qui » et des « que ».

On peut s'affranchir de cette tyrannie.

Un auteur français, M. de Chennevières, a écrit quarante-trois livraisons in-folio, les « Dessins du Louvre », sans employer une seule fois ces deux mots. A un journaliste signalant cette curiosité — car c'en est une, vraiment, — M. de Chennevières adressa la lettre suivante :

« Monsieur,

» Vous avez bien voulu découvrir dans les pages des *Dessins du Louvre* une nouveauté de style. L'attention bienveillante de votre lecture me flatte infiniment.

» Permettez-moi de vous exposer les motifs de ma lutte littéraire. J'ai juré haine aux *qui* et aux *que*, ces lourds conjonctifs de la syntaxe. Cette guerre à toute outrance contre de paisibles pronoms trouble l'économie de la langue et le mécanisme ordinaire des phrases ; mais elle éclaircit la pensée, elle allège la période, elle suspend les longueurs.

» Depuis quatre siècles, l'horrible *qui* tyrannise les lettres françaises, il infeste les meilleurs écrivains. Rabelais le cultivait dans les bosquets de l'Abbaye de Thélème ; Pascal et La Bruyère montrèrent pour lui la plus coupable des indulgences. Bossuet le mettait sur les autels. Ne s'avisait-il pas de dire un jour : « Celui *qui* règne dans les cieux, *de qui* relèvent tous les empires, *à qui* seul appartient, etc. » ? Cette déclinaison éhontée du *qui* faisait les délices des contemporains. MM. de Port-Royal renchérent sur Bossuet, et les beaux esprits de la cour et de la ville semèrent de *qui* leurs productions. A l'avènement de Voltaire, le *qui* régnait despotiquement. Voltaire le laissa vivre. Il lui abandonna ses vers tragiques, mais il l'éconduisit de sa prose, de sa belle prose si pleine et si vive. Il

ne l'expulsa point toutefois avec assez de rudesse et l'ambitieux pronom réapparut au seuil de certaines phrases. Chateaubriand le caressait de sa plume douillette et le berçait avec une mélancolie mignarde. Lamartine lui donna des ailes d'or et le lança dans l'azur de ses rêves. Notre *qui*, rendu insolent par l'hommage de ces grands noms, allait terroriser davantage encore la République des Lettres. Victor Hugo, ému de cette audace, voulut faire bonne justice de cet outreucidant ; il l'appela en champ clos, la rudoya, l'estocada, mais l'autre tint ferme.

» J'ai essayé, Monsieur, d'approcher ce monstre, d'étudier sa tactique, ses moyens de défense. Enfin, je l'ai surpris et je l'écorche vif : il méritait ce châtement. La patience fut ma seule arme, la patience, à défaut de génie, une longue patience.

» Avec les *qui*, la phrase s'embarbe, les pensées hautes ou gracieuses revêtent une enveloppe bourgeoise, les virilités de la concision perdent de leur étreinte. Le *qu'il mourût* du vieux Corneille ne me persuade pas. Emancipée des *qui*, la phrase s'en va légère, lesté, sautillante, agaçante, provocante, amusante. Elle a le maintien jeune et aisé. C'est une fillette agile et court-vêtue, gagnant d'un saut le but de sa course.

» Le parti-*pris* apparent de mon style, cette rage de l'anti-*qui*, pourrait sembler d'abord une gageure peu digne d'un écrivain d'art, mais cette petite conquête grammaticale me paraît capable d'intéresser les curieux de littérature.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués. »

HENRY DE CHENNEVIÈRES.

### LA ROBE DE CHAMBRE

#### SATYRE

par F. Robert, du *Loche*, né à *Cowvet* en 1792.

LA robe de chambre n'est bien portée que par l'aristocratie de naissance, la vraie aristocratie.

Pour cette classe privilégiée, elle est faite d'une étoffe très riche, mais sans profusion de dessins : elle se ferme au moyen de grosses torsades en soie avec glands en or, et a pour complément indispensable une calotte grecque en velours violet ou ponceau, et des pantouffles en tapisserie de Bauvais.

\*

Les autocrates de la finance, les banquiers de premier ordre ne reçoivent en robe de chambre que les agents de change et les courtiers. Aussi n'est-elle pas si élégante que celle du grand seigneur. Elle est un peu négligée et couverte parfois de grains de tabac.

\*

Voyez ce portier (pardon, ce concierge) tirant le cordon, assis dans un fauteuil à la Voltaire, enveloppé d'une robe de chambre à dessins chinois, les pieds douillettement fourrés dans une chancelière, et le journal le *Siècle* posé à côté de lui sur un guéridon, tandis que mademoiselle Anaïs sa fille, élève du Conservatoire, lit un roman de mœurs... de Paul de Kock.

\*

La robe de chambre a tout envahi. Qui est-ce qui n'a pas une robe de chambre par hasard ?

Le tailleur reçoit ses pratiques en robe de chambre. Le droguiste vend sa moutarde et ses herbes en robe de chambre. Les artistes... Oh ! pour ceux-là ils en abusent, et vous la trouverez excentrique comme toute leur personne. Elle exhale une forte odeur de cigare et porte des traces de punch à la romaine.

\*

Est-il nécessaire de mentionner les notaires, les directeurs de chemins de fer, les avocats, les médecins, les marchands de bric à brac, les professeurs, les dentistes, les photographes, les pédicures, les marchands de Revalessière, les entrepreneurs de pompes funèbres, les membres de la société d'utilité publique, ceux de la société protectrice des hanetons, les rédacteurs de journaux, etc.

\*

On prétend même qu'en France, la robe de cham-

bre est portée par les maréchaux des logis ou sergents de gendarmerie.

Pourquoi pas ? dans un chef-lieu de canton le commandant de la force publique marche de pair avec les notabilités, c'est-à-dire : le receveur des droits réunis, le percepteur des contributions directes, le médecin, le notaire et le maire.

Le juge de paix est dans une sphère plus élevée.

\*

Grâce à Molière et à son personnage de Diafoirus stéréotypé dans le *Malade imaginaire*, nous savons ce qu'étaient les apothicaires d'autrefois. Les robes de chambre de ces pédantissimes, membres auxiliaires de la *Faculté*, devaient être couleur de rhu-barbe ou de séné.

La robe de chambre du pharmacien moderne n'a rien de remarquable, seulement il la porte ouverte afin de pouvoir fourrer ses mains dans les poches de son pantalon à sous-pieds.

Les lunettes à branches en argent ont remplacé chez lui l'antique *pince-nez*.

\*

Robert Macaire, directeur-fondateur d'une compagnie d'assurance contre les voleurs, vient en robe de chambre présider une assemblée générale de ses actionnaires ; ce *sans-gêne* donne lieu à des murmures bientôt étouffés par les actionnaires pour rirer, qui forment les deux tiers de l'assemblée.

Les actionnaires candides qui ont donné leur argent réclament à grands cris des dividendes.

— Des dividendes ! s'écrie le président en robe de chambre, des di-vi-den-des ! l'ai-je bien entendu ?... Eh ! Messieurs, il s'agit bien de dividendes ! Si je vous ai convoqués, c'est pour vous demander un nouveau versement dont mon secrétaire M. Bertrand, va vous développer les motifs et vous expliquer l'urgence.

Là-dessus, le directeur et sa robe de chambre s'esquivent, et les fonds sont votés par la majorité composée de *compères*, qui ne se retirent qu'après avoir volé quelques foulards et quelques montres aux candides actionnaires de la compagnie d'assurance contre les voleurs.

\*

Dans mes jeunes années un magistrat devait interroger trois individus accusés de vol de quelques montres ; il les reçut en robe de chambre de flanelle blanche et les cheveux poudrés.

L'un des prévenus eut l'imprudence de dire : Est-ce que c'est ce perruquier-là qui va nous juger ?

Ils furent pendus tous les trois au gibet de...

On prétendit à tort ou à raison que ces paroles déplacées furent en partie la cause de la rigueur de la sentence. Du moins il est positif que le bruit en courut ; mes contemporains doivent comme moi s'en souvenir.

Si la chose est réelle, c'est à la robe de chambre qu'il faut attribuer ce dénouement tragique.

\*

Je terminerai en parlant de la robe de chambre de l'hôpital ; celle-là n'est pas portée par ostentation ; elle est le dernier vêtement de l'indigent que les sources de la vie abandonnent.

**Théâtre.** — C'est un emballement. Les deux premières représentations de *Cyrano de Bergerac*, jeudi et vendredi, ont fait salle comble. On assure que toutes les places sont prises pour la troisième, jeudi prochain. Aussi bien, avec des artistes comme les nôtres et M. Bonarel dans le rôle de Cyrano, cela n'a rien d'étonnant.

Demain, dimanche, en matinée, la *Fille du garde-chasse*, le drame qui eut si grand succès dimanche dernier. Le soir, *La femme nue*, autre succès, et *L'arriste*, un acte désopilant.

Mardi, la tournée Baret, avec Baret, cette fois, nous donnera l'*Eventail*, une délicieuse comédie de M. de Flers et de Caillavet.

**Kursaal.** — C'est actuellement, à Bel-Air, spectacle tout à fait extraordinaire : Charles N., jongleur pédestre ; Gyp, l'imitateur des célébrités féminines ; Gaston Dumestre, le chansonnier-poète. Ajoutez encore à tout cela le Vitographe, Miss Lea et Lilva, musicaux à transformation ; Miss Oscarys, acrobate ; les Zéllys, deux sauteurs comiques, et vous devez avouer que le Kursaal a un programme qui contentera les plus difficiles.

Les matinées du dimanche, avec toutes les attractions ci-dessus sont toujours, des plus courues.